

Mairie Tréfléz : Tél. 02.98.61.45.72
courriel : treflez.mairie@wanadoo.fr
SITE OFFICIEL DE LA COMMUNE
 www.mairie-treflez.fr

MEMENTO

Médecin de garde : 15
Pharmacie de garde : 32 37
Cabinet infirmier BIHAN JAFFRES (soins domicile et cabinet sur rdv) 02.98.61.60.59 ou 06.80.57.98.43
Taxi Abiven : 02.98.61.83.92 ou 06.82.58.23.64

ALDS - Aide et Soins à Domicile Parc d'Activité de Kerhall - 29233 CLEDER Tél : 02-98-69-49-60
 Mail : contact@alds.una29.fr www.alds.bzh

Gendarmerie

Brigade de Plouescat : ouverte lundi, mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. 02.98.69.60.07
Brigade de Plouzévé : mercredi et vendredi de 14h à 18h
Brigade de St Pol de Léon : ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et 15h à 18h

Conciliateur de justice : M. Grondin, 6, allée du Poan Ben, CS 37908, 29679 MORLAIX CE-DEX Tel 07 85 72 22 23, grondinconciliateur-justice@gmail.com, permanence à la Mairie de Plouescat, le 3ème jeudi du mois, de 8 h 30 à 12 h.

PRESSE LOCALE

Correspondant Ouest France Laurent Guignet 02.98.61.80.06/06.76.81.92.22 laurant2969@msn.com

Correspondant Télégramme Marie CORFA 06 64 26 77 46 mcorfa.letelegramme@gmail.com


DECHETTERIE

À partir du 26 mai 2020
 > **Kergoal** (Cléder) Tel : 02 98 19 54 67.
 Du mardi au samedi de **8h45 à 12h et 13h30 à 18h.**

A partir du 8 juin
lundi de 13h30 à 18h
 > **Ruléa** (Lanhouarneau) Tel 02 98 61 32 57.
le mercredi et samedi de 9h à 12h et 13h30 à 1h

N° service Déchets : 0 800 220 574

BIBLIOTHEQUE

 Changement de jours et d'horaires d'ouverture

Samedi : 11h à 12h et 13h30 à 15h
Dimanche : 10h30 à 12h.

KELEIER

Les annonces sont à adresser **avant le mercredi midi par mail à keleier.mairietreflez@outlook.fr ou dans la boîte aux lettres de la mairie.**

Le keleier est à votre disposition, en Mairie, au bar Ar Menez, à la Supérette et sous le porche de l'église.

KELEIER TRELEZ
NOUVELLES DE TREFLEZ
28 mai 2020
N° 1923

INFOS MUNICIPALES

Ouverture de la mairie et l'agence postale

La mairie et l'agence postale sont ouvertes aux horaires habituels (9h - 12h)
ATTENTION : seules 2 personnes en même temps dans le hall de la Mairie.
Merci de respecter les nouvelles dispositions.

A.P.A. DERATISATION

Le dératiseur sera présent sur la commune le 16 juin dans la matinée. Nous avons conservé la liste que nous avons avant le confinement.



ENEDIS - remplacement de compteurs électriques

Le déploiement des compteurs communicants a démarré sur Tréfléz. Le remplacement de ces compteurs s'inscrit dans le cadre de la modernisation du réseau public de distribution qui est nécessaire pour réussir la transition énergétique tout en garantissant un acheminement et une distribution de l'électricité de qualité pour tous.

Vous recevrez, ou avez déjà reçu un courrier d'ENEDIS vous informant de l'installation du nouveau compteur. L'entreprise mandatée par ENEDIS vous contactera dans un second temps.

Cette entreprise sera facilement identifiable grâce au logo « PARTENAIRE LINKY »

Une attention particulière a été portée aux nouvelles règles sanitaires pour une reprise en toute sécurité pour les clients et les techniciens.

Pour plus d'information :

> Enedis : <https://www.enedis.fr/linky-compteur-communicant>

> Agence de la maîtrise de l'énergie (ADEME) : [Linky apporte des bénéfices pour la transition énergétique et le consommateur](#)

> Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) : [Quelles données sont transmises par les compteurs communicants ?](#)

> Avis de l'Académie des Technologies : [Les compteurs communicants Linky](#)

> Agence Nationale des Fréquences (ANFR) : [La maison connectée](#)

VIPERES

Avec le confinement la nature a repris ses droits. La chaleur de ces dernières semaines ont donc fait sortir les vipères. Il est donc demandé de faire très attention aussi bien sur les dunes que dans les chemins de la commune.

TRAVAUX DE VOIRIE



A partir de mardi 2 juin, des travaux de voirie sont prévus sur la commune, pour le bon déroulement de ceux-ci, merci de respecter la signalisation qui sera mise en place.

INFOS COMMERCANTS

> **Bar Ar Menez**, uniquement le TABAC est ouvert de 10h30 à 13h et de 18h à 19h30 (mardi, jeudi, vendredi, samedi) et de 10h à 13h uniquement (mercredi et dimanche).

> **La Supérette** est ouverte du mardi au samedi de 8h à 12h et de 17h à 19h. Fermée le dimanche, jusqu'à nouvel ordre.

> **DU LOCAL DANS LE BOCAL 06 35 96 62 70 - 02 98 61 80 33**
Dulocaldanslebocal29@gmail.com

Fabrice, du local dans le Bocal, vous propose à la supérette :

Vendredi 29/05 : Carré de porc croûte de chorizo. Possibilité de venir à la supérette Vendredi matin jusqu'à 12h.

> La ferme "**Plein le Boutoc**" de Tréfléz propose ses légumes produits en agriculture biologique sur la place du bourg, **de 17h30 à 19h30**, tous les mardis. **LA VENTE EST MAINTENUE.** Merci à chacun de respecter les distances entre les personnes.

> **LE SALON 02 98 79 71 68** Nouveaux horaires : Du **lundi au vendredi : 9h00/12h00 puis 13h30/19h30 Le samedi : 8h30/17h30 en continu.** Tout est en œuvre pour pouvoir vous accueillir dans les meilleures conditions avec les gestes barrières qui s'imposent.



COLLECTES DES DECHETS

Lundi 1^{er} juin, jour férié : Décalage de toutes les collectes des déchets

Le lundi 1^{er} juin étant férié, toutes les collectes des déchets de la semaine seront décalées de 24h. Sortir le conteneur la veille au soir.
Sur Tréfléz la collecte aura lieu jeudi, merci de sortir vos conteneurs mercredi soir.

Collecte des cartons pour les professionnels décalée au samedi 6 juin, le matin ou l'après-midi comme habituellement.

EMPLOI

LA COMMUNE DE PLOUIDER RECRUTE

A compter du 1^{er} décembre 2020, un adjoint administratif polyvalent pour la gestion de l'agence postale à temps non complet (18h30/ semaine du mardi au samedi matin).

Missions principales : Gestion de l'agence postale

- Accueil et information du public sur les services courants proposés par La Poste
- Affranchissement du courrier
- Vente de timbres-poste à usage courant, d'enveloppes et prêt à poster
- Suivi des envois en recommandé
- Dépôt des objets y compris recommandés et retrait des lettres et colis en instance
- Retrait et versement d'espèces sur compte courant postal et compte épargne
- Traitement des instances (lettres recommandées, colis...)
- Paiement de mandats
- Transmission des informations au bureau central via un logiciel spécifique d'application

Le poste sera basé à la Mairie et l'agent recruté sera amené à effectuer des opérations courantes à l'accueil de la Mairie : accueil physique et téléphonique, formalités administratives diverses et travaux de secrétariat.

Profil : Devoir de confidentialité, rigoureux, dynamique, motivé et autonome, sens du travail en équipe et du service public. Titulaire d'un BAC à BAC + 2 en comptabilité/secrétariat, et d'une expérience significative dans le domaine administratif. Utilisation courante des logiciels de bureautique.

Les candidatures comprenant une lettre manuscrite et un CV sont à adresser à M. le Maire de Plouider – Place Saint-Didier – 29260 Plouider pour le 12 juin 2020.

Fiche de poste détaillée disponible sur le site de la commune de Plouider : www.plouider.fr

TRANSPORT SCOLAIRE

INSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE : attention au changement

En septembre 2017, la Région Bretagne s'est vue doter de la compétence transport scolaire hors agglomération et métropole, précédemment assurée par les départements. Chaque territoire ayant fait des choix d'organisations et de tarifications différentes, la Région a hérité d'une situation hétérogène. Elle a engagé dès cette date d'importants chantiers d'harmonisation afin de garantir à chaque élève un traitement équitable des demandes de transport. La rentrée 2020 – 2021 sera marquée par plusieurs évolutions importantes.

Pour l'année 2019 – 2020, le coût de l'abonnement scolaire était de 200€ pour les familles finistériennes. À compter de la rentrée 2020, la Région Bretagne met en place une tarification scolaire harmonisée pour les quatre départements bretons. Cette tarification s'applique pour tous les modes de transport (train TER, car, bateau) pour les élèves demi-pensionnaires et internes utilisant le réseau BreizhGo.

Pour l'année scolaire, les familles paieront 120€ pour le 1^{er} et le 2^e enfants transportés puis 50€ pour le 3^e. La gratuité s'appliquera à partir du 4^e enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90€ pour être transportés en car et en bateau et payeront 120€ pour être transportés en train.

Suite à la pandémie du COVID 19 et au ralentissement d'un grand nombre d'outils de production, la Région Bretagne a dû prendre des mesures exceptionnelles afin de préparer au mieux la rentrée scolaire.

Les **inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne** sur le site <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistere>

En complément de cette offre de transport scolaire, la Région Bretagne devrait proposer dans le courant du mois de septembre 2020, à tous les jeunes bénéficiant de l'abonnement scolaire, l'option « Scolaire + » permettant pour 80€ supplémentaires par an d'accéder à l'ensemble des cars et des trains TER du réseau BreizhGo.

Enfin, afin de répondre aux questions des familles, la Région Bretagne met en place un numéro unique et gratuit - le **02 99 300 300** – accessible depuis le 1^{er} mai 2020.

IMPOT

DECLARATION DE REVENUS 2019

Type de déclaration de revenus	Date d'envoi et d'ouverture du service de déclaration en ligne site impots.gouv.fr	Date limite de souscription
Déclarations papier uniquement pour les contribuables qui ont déclaré papier en 2019 (1)	A partir du 20 avril 2020 jusqu'à mi mai (selon service postal)	Vendredi 12 juin 2020
Déclarations en ligne sur impots.gouv.fr	Lundi 20 avril 2020	Lundi 8 juin 2020